

# Unité de Médecine de jour Centre Hospitalier de Denain

Entrée située derrière le SAS des Urgences

## Mon Passeport Biothérapie

Information et suivi de ma biothérapie



Centre Hospitalier de DENAIN  
25 bis rue Jean Jaurès  
59220 DENAIN  
[www.ch-denain.fr](http://www.ch-denain.fr)

# VOLET D'INFORMATION

## **MON IDENTITE :**

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE :

TELEPHONE :

**PERSONNE DE CONFIANCE :**                      oui                      non

Mr, Mme , Melle .....

Numéro de téléphone :.....

Présence lors de la remise du passeport :                      oui                      non

## **Qu'est ce que la personne de confiance ?**

Il s'agit d'une personne librement choisie par le patient dans son entourage en qui il a toute confiance.

Sa mission est d'accompagner le patient dans ses démarches.

Elle reçoit au même titre que la famille est l'entourage proche du patient les informations nécessaires à apporter au patient sauf si celui-ci s'oppose à la communication d'information le concernant.

La désignation de la personne de confiance s'effectue par écrit et peut être annulée à tout moment.

La notion de personne de confiance est apparue suite à la loi du 04 mars 2002 relative au droit du malade et l'article L.1111-6 du Code de Santé Publique.

## **Mise en place de la BIOTHERAPIE :**

Etablissement :    CENTRE HOSPITALIER DE DENAIN    UNITE DE MEDECINE DE JOUR

Adresse : 25 BIS RUE JEAN JAURES

Numéro de téléphone : 03.27.24.36.13

**Ce passeport a été remis par l'équipe paramédicale en lien avec le docteur référent du suivi de la biothérapie**

Médecin référent :.....

Spécialité :.....

Numéro de téléphone du cabinet :.....

**PATHOLOGIE PRISE EN CHARGE :**.....

## **LIAISON VILLE- ETABLISSEMENT DE SANTE:**

Nom et prénom du Médecin traitant :.....

Numéro de téléphone :.....

Adresse :.....

# MON PASSEPORT

## « INFORMATION ET SUIVI DE MA BIOTHERAPIE »

Votre passeport Biothérapie, vous appartient et vous est remis lors de votre première venue en hôpital de jour.

Ce passeport est établi sur la base de la proposition thérapeutique faite par votre médecin référent en Biothérapie, avec la réalisation d'un contrat personnalisé de soins.

Il est le reflet de la consultation initiale avec votre médecin référent, permet d'avoir une transparence complète sur votre prise en charge en biothérapie.

Il est indispensable de le présenter lors des consultations ou hospitalisation afin d'optimiser la prise en charge de toutes vos pathologies et de votre Biothérapie.

Le contrat personnalisé de soins n'est pas définitif, il peut être modifié par le médecin référent à tout moment en fonction des besoins et de votre état de santé.

Ce document s'accompagne des coordonnées des professionnels et associations que vous pouvez contacter à tout moment.

## Composition de votre passeport BIOTHERAPIE :

- 1) Volet d'information
- 2) Bilan pré thérapeutique
  - un descriptif de votre première hospitalisation avec les résultats des examens médicaux obligatoires de base
  - une information pré- thérapeutique en biothérapie avec une recommandation de suivi annuel et votre contrat personnalisé de soins
  - le schéma thérapeutique d'injection de la biothérapie choisie et son protocole d'administration
  - votre carnet de vaccinations complété
- 3) Compte rendu médecin référent en Biothérapie
- 4) Compte rendu autres spécialistes
  - les courriers de demande de premier rendez-vous, pour les différents spécialistes à rencontrer avant de débuter la biothérapie
  - les courriers des différents spécialistes rangés par spécialité
- 5) Résultats biologique
- 6) Moi
  - vos autoévaluations de l'efficacité du traitement
  - vos questionnements et besoins
- 7) Réseau et Associations de soins

## Comment nous contacter

Votre suivi biothérapie s'effectue à L'Unité de Médecine de Jour du centre hospitalier de DENAIN (Entrée située derrière le SAS des Urgences)

L'équipe paramédicale est spécialisée dans l'injection et le suivi de la biothérapie.  
Nous sommes joignables du lundi au vendredi de **9h à 17h** au **03.27.24.36.13**

# DESCRIPTIF HDJ

DATE :

Vous avez été hospitalisée une journée à l'Unité de Médecine de Jour,

Pour un bilan de

.....

Avec comme médecin référent : .....

Votre poids : ..... TA : ..... PLS : .....

Lors de cette journée, vous avez bénéficié de :

- une prise de sang
- un vaccin antitétanique
- un vaccin pneumococcique
- consultation cardiologique
- un électrocardiogramme
- consultation dermatologique
- consultation infectieuse
- consultation tabacologique
- podo-orthésiste
- un test tuberculinique

(A interpréter au bout de 72 heures, le résultat POSITIF ou NEGATIF est à nous transmettre au 03.27.24.36.13)

- radios :
- genoux droit et gauche
- coude droit et gauche
- épaule droite et gauche
- main droite et gauche
- pulmonaire
- autres:.....
- une information pré-thérapeutique sur le traitement  
par:.....

Après cette journée, vous bénéficierez d'un délai de 8 jours de réflexion avant de débiter le traitement. Si nous obtenons votre consentement, nous vous donnerons un rendez vous pour mettre en route ce traitement.

# INFORMATION PRÉ THÉRAPEUTIQUE

## Qu'est ce que la BIOTHERAPIE ?

Le terme de biothérapie sert à désigner un groupe de médicaments issus de molécules biologiques naturelles, composées de substances similaires aux protéines produites par l'organisme humain lors de son bon fonctionnement.

## A quoi servent les BIOTHERAPIES ?

Les biothérapies s'attaquent aux maladies du système immunitaire comme la polyarthrite rhumatoïde, la maladie de Crohn, la spondylarthrite ankylosante ou encore le psoriasis.

## Fonctionnement des BIOTHERAPIES :

Pour schématiser le principe : les tissus, les cellules et autres molécules saines viennent se greffer sur l'organisme déficient pour lui permettre de retrouver une dynamique et un équilibre de fonctionnement.

Les biothérapies jouent en fait un rôle de mime et réapprennent au système immunitaire à reconnaître ce qui est réellement bon pour l'organisme de ce qui est réellement mauvais.

Une molécule de biothérapie peut donc simuler la présence d'une substance absente de l'organisme, pour envoyer les bons signaux aux autres fonctions du corps humain. A l'inverse, certaines biothérapies pourront inhiber l'action de substances présentes en excès dans le corps

## Intérêts du traitement par BIOTHERAPIE :

- régule le système immunitaire et bloque la réaction inflammatoire responsable des gonflements articulaires
- fait parti des traitements de fond, c'est-à-dire qui permet de mettre la maladie en rémission. Il doit être rigoureusement suivi car l'arrêt du traitement entraînera la réapparition de la maladie
- est administré que sous forme injectable (sous cutanée, intraveineuse), est souvent associé à un autre traitement (méthotrexate, anti-inflammatoire ...). Le médecin choisit le type de traitement le mieux adapté
- peut prendre plusieurs semaines avant d'avoir une action efficace
- n'a aucun impact sur le physique et n'entraîne aucun trouble de la concentration
- 

**Le but du traitement est de mener une vie la plus normale possible et de ne pas être exclu de la vie sociale**

# INFORMATION PRÉ THÉRAPEUTIQUE

## CONTRAT PERSONNALISÉ DE SOINS

### **EFFETS INDESIRABLES :**

- augmentation du risque infectieux
- développement d'une Leuco Encéphalopathie Multifocale Progressive (pour le RITUXIMAB)
- réaction allergique (rush cutanée, bronchospasme, réaction cutanée)

**AFIN D'OPTIMISER VOTRE PRISE EN CHARGE PAR BIOTHERPIE, D'ETRE ATTENTIF ET REACTIF AUX EFFETS INDESIRABLES AINSI QU'AUX REACTIONS PARADOXALES SUCCEPTIBLES D'APPARAÎTRE.**

### **NOUS VOUS CONSEILLONS UNE HYGIENE DE VIE:**

- Respecter les règles d'hygiènes
- Ne jamais s'auto-médiquer un suivi médical est préconisé
- Bonne désinfection des lésions corporelles
- Signaler tous signes d'infection (fièvre 38°...)
- Ne jamais réaliser une injection au moment d'une infection
- Signaler au médecin tout ce qui vous est arrivé avant de réaliser l'injection
- Suivi annuel par différents spécialistes et vivement conseillé
- Pour toute intervention chirurgicale, il faut arrêter momentanément la biothérapie
- Les vaccins sont recommandés sauf pour les vaccins vivants inertes (fièvre jaune, BCG)

### **En voyage il faut penser :**

- prendre son ordonnance
- prendre la quantité suffisante de traitement
- si traitement sous cutanée respecter la chaîne du froid
- renforcer les règles d'hygiènes (éviter les aliments crus, préférer l'eau en bouteille)
- prendre une trousse avec désinfectant + pansements

### **Recommandations :**

- consommation d'alcool toujours avec modération
- exposition au soleil mais dans le respect des règles habituelles
- tabac déconseillé dans la polyarthrite, il peut diminuer l'effet du traitement
- pensez à se faire vacciner avant la mise en route du traitement

### **Grossesse :**

Il est important de nous signaler tous désirs de grossesse ou grossesse en cours, l'utilisation de contraceptif efficace car la grossesse est déconseillée aussi bien pour les hommes que pour les femmes pendant le traitement

# SYNTHESE DES RENDEZ VOUS ET SPECIALISTE

Selon les recommandations de l'Haute Autorité Sanitaire, il est recommandé un suivi annuel dentaire, gynécologique, dermatologique, cardiologique

<b><u>MEDECIN REFERENT :</u></b>	-	-
NOM :	-	-
NUMERO DE TELEPHONE :	-	-
<b><u>CARDIOLOGUE :</u></b>	-	-
NOM :	-	-
NUMERO DE TELEPHONE :	-	-
<b><u>DENTISTE :</u></b>	-	-
NOM :	-	-
NUMERO DE TELEPHONE :	-	-
<b><u>DERMATOLOGUE :</u></b>	-	-
NOM :	-	-
NUMERO DE TELEPHONE :	-	-
<b><u>GYNECOLOGUE :</u></b>	-	-
NOM :	-	-
NUMERO DE TELEPHONE :	-	-

# ADRESSES UTILES

## • AFP

(Association Française des Polyarthritiques et rhumatismes Inflammatoires Chronique)

8 rue de NEMOURS 75011 PARIS 01.400.30.200

Délégation du nord 72 rue ROYALE

59 000 LILLE

03/20/50/56/09

Afpoly-lille@wanadoo.fr

<http://www.polyarthrite.org>

### Déléguées à votre disposition :

VALENCIENNES : Me Sylvie PIRON 03.27.24.25.47 le mercredi matin

CAMBRAI : Me Jacqueline ILLIDE 03.27.78.22.84

Me Marie Paule LAURENT 03.27.83.70.94

## • SOCIETE FRANCAISE DE RHUMATOLOGIE

<http://www.rhumatologie.asso.fr>

## • ASSOCIATION FRANCOIS AUPETIT (AFA)

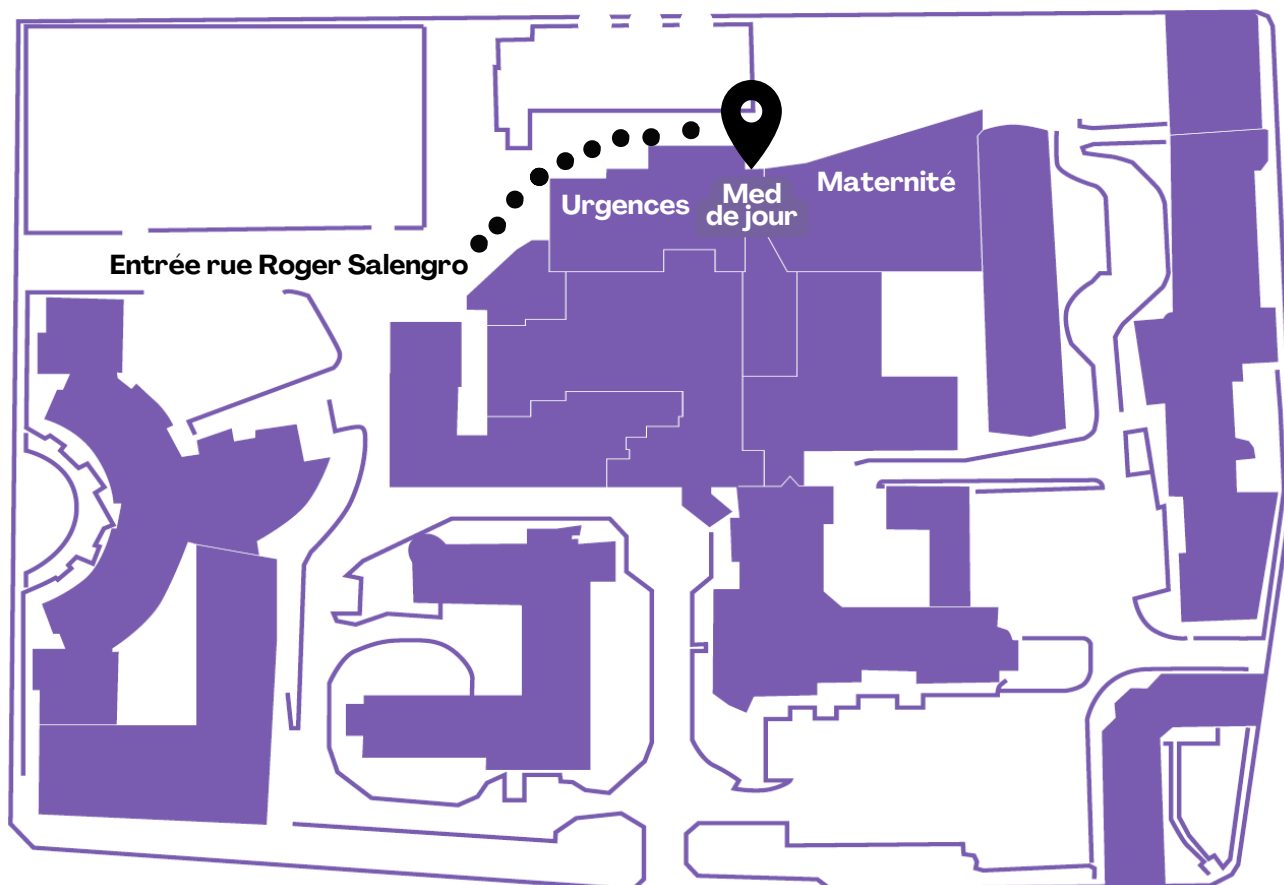
Luttons contre les maladies chroniques inflammatoires et faire progresser la recherche.

L'AFA, est l'unique association française reconnue d'utilité publique principalement pour la maladie de CROHN et RECTOCOLITE HEMORAGIQUE.

[www.vaincrelesmici.fr](http://www.vaincrelesmici.fr)

[www.afa.asso.fr](http://www.afa.asso.fr)





#### **Accès en voiture**

**De Paris** : par l'autoroute du Nord puis A2 (Cambrai-Valenciennes).  
Sortie Denain Centre (n°18).

**De Province** : par l'autoroute A29 (direction Valenciennes).  
Sortie Denain Centre (n°18).

#### **Accès en transport en commun (Bus et Tramway)**

Descendre à Denain Hôpital ou à Denain Espace Villars selon la ligne.  
Hôtel de ville situé à 200m de l'entrée du Centre Hospitalier.

### **Rez-de-Chaussée Bâtiment Principal**

**Entrée située derrière le SAS des urgences**



Centre Hospitalier de DENAIN  
25 bis rue Jean Jaurès  
59220 DENAIN  
[www.ch-denain.fr](http://www.ch-denain.fr)